



AGROALIMENTAIRE

Plans de licenciements successifs, élargissement de la concurrence européenne

et mondiale, démarches volontaristes impulsées par les acteurs socioprofessionnels,

la Région et l'État. L'agroalimentaire breton résiste pourtant et travaille à préserver son avenir.

Rappelons quelques faits et quelques chiffres au préalable : la Bretagne est devenue la 1^{re} région agroalimentaire française en une quarantaine d'années, d'abord sur la base de la valorisation de ses productions agricoles d'élevage et de légumes. L'emploi a progressé jusqu'au début des années 2000, contrairement au niveau national. Il représente toujours 35 % de l'emploi industriel et 6,4 % de l'emploi régional contre respectivement 14 % et 2,4 % en moyenne française, hors emplois indirects (transports, construction, ...). Le secteur a déjà connu des mutations internes : la quasi disparition des conserveries de poisson dans les années 80 et l'émergence d'une nouvelle transformation (saumons fumés), par exemple. Le secteur coopératif y occupe une place significative, même si elle est en baisse sur certaines filières : 50 % du lait, des légumes transformés, 30 % des viandes environ. Globalement, on peut considérer que les 2/3 de l'activité agroalimentaire sont liés aux productions agricoles régionales. Mais la part de la transformation issue de matières premières extérieures à la région ne cesse de progresser, notamment chez les opérateurs privés moins tenus de se fournir chez leurs adhérents et soucieux d'acheter au meilleur rapport qualité/prix pour rester compétitifs : les importations de viandes de volailles saumurées et congelées brésiliennes n'ont pas épargné les usines de charcuterie bre-

tonnes... Autre caractéristique, le tissu des entreprises est composé de grandes entreprises privées ou coopératives bien structurées industriellement mais globalement sous-capitalisées (Coopagri Bretagne, Unicopa, Le Gouessant, Doux, Bigard, Even, Smithfields Foods, Ardo...) et de PME parfois leaders sur leur créneau (Hénaff, Bonduelle Traiteur ex Cagant...). Enfin, selon une étude de l'INSEE d'octobre 2004, "l'agroalimentaire" (total des emplois agricoles + agroalimentaires) joue un rôle majeur dans l'aménagement du territoire breton (cf. carte 1), avec des zones rurales à plus de 30 ou 40 % de l'emploi total (6,4 % en moyenne régionale).

L'emploi agroalimentaire résiste mais...

En l'absence de données de l'INSEE par secteur d'activité, les fichiers entreprises des CCI du Finistère permettent de dessiner la tendance récente de la restructuration de l'agroalimentaire (cf. tableau 1).

L'arrêt de la progression quasi continue durant la décennie précédente de l'emploi IAA se confirme depuis 2002. Tous les secteurs sont concernés. Géographiquement, les circonscriptions de Brest (incluant Châteaulin et l'entreprise Doux) et Quimper, proches des zonages des Pays de Brest et de Cornouaille, sont les plus touchées (- 6 % sur 2 ans).

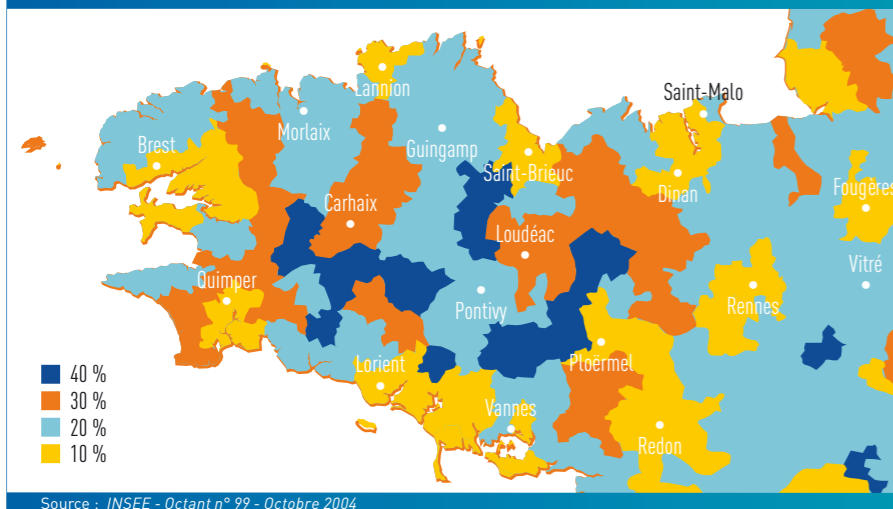
L'ABEA (Association bretonne des entreprises agroalimentaires), représentation professionnelle mise en place en 2000 lors du lancement de la "Charte de développement pérenne de l'agriculture et de l'agroalimentaire", et les Chambres économiques au niveau régional (COCEB), ont œuvré pour sensibiliser les pouvoirs publics (cf. TDC 2002).

Défendre nos parts de marché européennes...

Depuis 2003, les chiffres des exportations agroalimentaires du Finistère sont en net recul (cf. Commerce International, p. 36-37). Avec l'élargissement de l'UE, nombreux sont ceux qui craignent un nouveau renforcement de la concurrence et une perte de compétitivité, grâce aux avantages de coût de la main d'œuvre et aux transferts de technologie rapides d'entreprises privées d'Europe de l'Ouest. Des exemples existent en production porcine (Danish Crown), laitière (Lactalis) ou légumière (Bonduelle), ...

Construites sur la croissance des volumes et la réduction permanente des coûts par des économies d'échelle industrielle, pour faire aujourd'hui de la Bretagne une région rivalisant avec les pays du Nord de l'Europe, les entreprises agricoles et agroalimentaires doivent maintenant négocier le virage d'un développement qualitatif pour ne pas subir de plein fouet la concurrence des pays de l'Est de l'UE ou du reste du monde (Brésil, ...). Il leur faut travailler à donner de la valeur à leurs fabrications par toutes les différenciations commerciales pertinentes : sécurité alimentaire, assurance qualité et traçabilité "du champ à l'assiette", indications d'origine et terroir, respect de l'environnement, recherche de valorisations non alimentaires, innovation produit et segmentation de clientèle sur des bases de nutrition-santé... Toutes ces évolutions supposent avant tout une restructuration du capital avec comme objectif premier la défense du marché européen à fort pouvoir d'achat et très convoité au niveau mondial.

CARTE 1 • Part des emplois agri-alimentaires dans l'emploi total



Source : INSEE - Octant n° 99 - Octobre 2004

De la nourriture à l'alimentation...

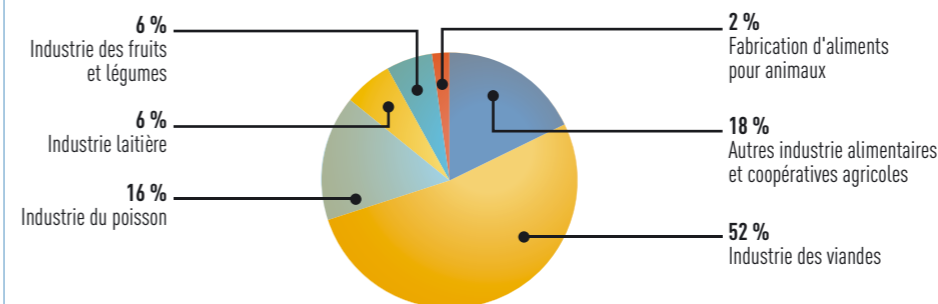
M. Forissier, secrétaire d'État à l'agriculture, à l'alimentation, à la pêche et à la ruralité a engagé en juillet 2004 un "plan de partenariat pour l'industrie agroalimentaire", autour de 6 axes pour compenser des faiblesses structurelles connues :

1. favoriser le financement du développement économique des PME-PMI (insuffisance des marges et des fonds propres),
2. renforcer la dynamique exportatrice dans la concurrence internationale,
3. adapter et simplifier les normes et réglementations,
4. mieux répondre aux attentes de la société en matière d'alimentation,
5. développer l'emploi en valorisant les métiers de l'agroalimentaire auprès des jeunes,
6. contrecarrer les efforts insuffisants en matière de recherche développement et innovation (1,3 % du taux de valeur ajoutée contre

6.5 % dans l'industrie manufacturière), notamment dans les 9/10 des PME.

En effet, parallèlement à ce cadre de concurrence âpre et élargi (sur fond de concentration des opérateurs de distribution et de développement du hard-discount en France), les filières doivent surtout s'adapter aux changements d'habitudes de consommation des pays occidentaux, préoccupés par leur bien-être, leur santé et leur équilibre nutritionnel. La diminution des volumes consommés en étant le corollaire ces dernières années. Face aux risques de désindustrialisation plus ou moins avérés de la France, le gouvernement souhaite faire émerger des zones technologiques et industrielles reconnues au niveau international dits "pôles de compétitivité". Sous l'égide de l'ABEA, de l'ADRIA et de la COCEB notamment, la Bretagne a ainsi postulé au travers de "Valorial" et espère sa labellisation (cf. coup de projecteur "Pôles de compétitivité", p. 18-19).

GRAPHIQUE 1 • Répartition des effectifs salariés des IAA du Finistère au 31.12.2004



Source : Fichiers entreprises des CCI du Finistère

TABLEAU 1 • Effectifs salariés des établissements agroalimentaires du Finistère

	2002	2003	2004	Variation 2002/2004
Industrie des viandes	10 336	10 045	9 986	- 3,4 %
Industrie du poisson	3 503	3 530	3 211	- 8,3 %
Industrie des fruits et légumes	1 251	1 263	1 208	- 3,4 %
Industrie laitière	1 331	1 260	1 274	- 4,3 %
Travail des grains	63	59	57	- 9,5 %
Fabrication d'aliments pour animaux	428	450	440	2,8 %
Autres industries alimentaires et coopératives agricoles	3 771	3 664	3 547	- 5,9 %
Total	20 683	20 271	19 723	- 4,6 %
dont circonscription CCI Brest	4 469	4 293	4 205	- 5,9 %
dont circonscription CCI Morlaix	5 078	5 236	5 020	- 1,1 %
dont circonscription Quimper-Cornouaille	10 197	9 739	9 580	- 6,1 %

Source : fichiers entreprises des CCI du Finistère

Agir sur les conditions de travail et le management pour fidéliser

“ Avec 63 000 emplois, l'agroalimentaire est le premier secteur industriel breton. Il souffre de difficultés de recrutement, 70 % des entreprises sont concernées selon l'ADEFIA⁽¹⁾. C'est la conséquence de conditions de travail difficiles et d'un déficit d'image des métiers.

Quelles sont les actions des chambres économiques?

Elles ont accompagné la création de l'ABEA dont une des actions porte sur les ressources humaines, avec trois objectifs : mieux accueillir et intégrer les nouveaux salariés, développer les compétences et améliorer l'organisation du travail.

Des résultats ont-ils été obtenus?

Oui, les actions engagées ont déjà permis la création de chaînes de production gérées par des équipes de plus en plus autonomes. Le travail devient ainsi plus riche et mieux vécu par les salariés. Élaboré avec l'ADEFIA⁽¹⁾ et la CCAOF⁽²⁾, un guide pratique du management des emplois et des compétences va aussi contribuer à fidéliser les effectifs.”

(1) Association pour le Développement Et la Formation des Industries Agroalimentaires en Bretagne
(2) Confédération des Coopératives Agricoles de l'Ouest de la France

Jean-François GARREC,
Président de la CCI de Quimper
Cornouaille